

## Avis d'enquête publique réouverture de la ligne Montréjeau/Luchon

L'autorité environnementale vient d'émettre un avis

Si j'étais favorable à la remise en fonctionnement du train, aujourd'hui je m'interroge.

Dans la mesure où le SNCF ne voulait pas de réouverture, le projet était mal embarqué.

Comme le faisaient remarquer les syndicats, lorsque SNCF veut supprimer une ligne, elle s'empresse de démonter les caténaires.

Sur ce point nous n'avons jamais eu le chiffrage, par un organisme indépendant, de la remise en état de celles-ci.

Donc « seules solutions » diesel ou hydrogène. Le diesel étant exclu !

Il nous reste : à partir de l'électricité, fabriquer de l'hydrogène, que l'on va recombinaisonner à l'oxygène pour refaire de l'électricité.

Le bilan énergétique et donc écologique est plus que discutable.

Sur l'aspect financier du projet.

Si je suis favorable à ce que les transports en commun soient subventionnés voire gratuits dans certains cas, il est quand même normal d'en connaître les coûts.

On nous parle de 75M pour la remise en état de la ligne.

Aude là du fait que ces coûts ont souvent tendance à « déraper », il faudra y ajouter des coûts de rénovation d'ouvrages d'arts, et l'investissement dans le matériel roulant bien plus onéreux que les motrices électriques classiques.

Parrallèlement on doit installer une usine de production d'hydrogène. Qui va la financer ? Région, investisseur privé ?

Enfin il serait utile de connaître les prévisions de déficit de fonctionnement à court et moyen terme.

Dans ces conditions je pense que la solution hydrogène est prématurée et l'utilisation temporaire du diesel à bannir. Je n'ai pas confiance dans les délais annoncés par Mme Carole Delga. (voir la déviation de Saint-Béat)

Je pense que la solution « bus électriques » doit être retenue avec des express Luchon et des omnibus pour une desserte plus fine.